

Publié dans: Danielle Forget, Paul Hirschbühler, France Martineau and Maria-Luisa Rivero (eds): Negation and Polarity, coll. Current Issues in Linguistic Theory 155, John Benjamins, 251-270.

De partitif et la négation.

Claude Muller
Bordeaux-III

Introduction.

Le problème que pose *de* dans les phrases négatives est double: d'une part, décrire aussi précisément que possible les conditions de sa dérivation, d'autre part analyser la structure catégorielle où il figure par rapport à d'autres comme les structures à déterminant adverbial ou nominal (désormais Dadv et Dnom) respectivement représentées par *beaucoup* et *plusieurs*, les structures à complément partitif (type: *un kilo de poires*), les structures à complément partitif sans tête (type: *de ce vin* dans *j'ai acheté de ce vin*), les structures à article partitif (*un, une, des*).

J'ai proposé deux analyses du problème en question: Muller (1977; 1987). Je ne me suis pas alors placé, pour des raisons de conviction théorique (ou d'absence de conviction) dans un cadre génératif classique: j'ai proposé une analyse dérivationnelle dans le cadre des grammaires de Harris et Gross. Depuis 1987, il y a eu d'autres propositions dans un cadre génératif assez différent de celui d'alors, notamment sur la structure du groupe nominal. Je tiendrai compte dans ce qui va suivre des analyses de Rowlett, Battye, et de la réponse de Hirschbühler & Labelle, ainsi que des remarques de Lucien Kupferman dans de nombreux articles récents.

Je vais suivre le plan suivant: d'abord essayer de poser les questions précises que soulève ce problème. Ensuite, énumérer les contextes pertinents, enfin, dans une troisième partie, proposer une analyse de la dérivation de ces constructions.

1. Questions posées par l'occurrence de *de* N en phrase négative.

1) La suite *de N*, non autonome, est liée: l'est-elle directement par un élément comme la négation, qui peut ensuite être déplacé, ou l'est-elle indirectement, étant directement régie par un élément vide? (Débat entre Rowlett qui propose la première solution, contre Battye, Hirschbühler & Labelle et la plupart des analyses récentes dont les miennes).

Question annexe: quel est cet élément vide, s'il faut en supposer un? Élément lexical, variable (Battye), pronom vide, quantifieur (Azouley-Vicente) vide, le choix est ouvert.

2) Quel est le statut de *de*? dans la distinction entre les structures dites partitives et celles dites pseudo-partitives (Battye), *de* n'est pas de la même catégorie: il est préposition dans le premier cas; il est marque casuelle dans le second, sous un Noeud NP. Des propositions plus précises sont parfois avancées: pour Azouley-Vicente, *de* est la marque d'un cas partitif dans les structures pseudo-partitives. Pour Kupferman, il existe un *de* quantifieur, notamment à la tête des articles partitifs (mais il ne parle pas de *de* négatif).

Donc: préposition, marque casuelle, ou quantifieur.

3) La dernière question est d'importance, mais souvent négligée: quel est le rapport entre cette construction et la syntaxe et la sémantique de la négation? On ne peut négliger cet aspect, mais il demande d'avoir une analyse théorique globale du fait négatif. Il faut en effet analyser *de N* en liaison avec:

-la syntaxe de la négation verbale, notamment l'association négative: la combinaison de la négation avec des indéfinis.

-les phénomènes de polarité: le caractère non borné de l'occurrence de *de* rappelle celui des termes à polarité négative ("Negative Polarity Items", désormais NPI), ainsi que l'occurrence même marginale de *de* dans des contextes sans négation apparente, mais à polarité ("Negative Polarity Contexts", désormais NPC).

On dispose de deux pistes: soit *de N* est un cas particulier d'association négative, soit il obéit à des règles de polarité, mais il faut dans ce cas expliquer pourquoi son occurrence est très limitée en dehors de la négation.

2. Les données.

Faute de place, je me limiterai à l'essentiel:

2.1.: Emploi en phrase simple avec *pas*, en position postverbale directe:

- (1) *Pierre a acheté un cheval*
Pierre n'a pas acheté de cheval/chevaux

Pas d'emploi comme sujet gauche, mais il est possible de trouver *de* dans un sujet extraposé:

- (2) **De gens ne sont pas venus*
Il n'est pas venu de gens

et dans un sujet inversé:

- (3) *C'est une voûte que ne soutiennent pas de piliers*

Normalement il n'y a pas d'occurrence après préposition:

- (4) **Je n'ai pas parlé à de filles*
Je n'en ai pas, de cheval

2.2.: En contextes de négation sans *pas*, en phrase simple:

Avec une semi-négation:

- (5) *Luc n'a fait de tort à personne*
 (6) *Max n'a d'yeux que pour elle*
 (7) *Jamais Paul n'a raconté d'histoire à Léa*
 (8) *Paul, nulle part, n'a trouvé de réconfort*
 (9) *Gérard n'a mangé de pommes du verger d'aucun paysan*

2.3.: Facteurs affectant l'occurrence de *de*:

Un adverbe peut précéder *de* dans la portée de la négation:

- (10) *Paul ne mange pas souvent de viande.*

sauf si la combinaison de la négation et de l'adverbe conduit à inférer que la quantité n'est pas affectée par la négation:

- (11) *Luc n'écrit pas vraiment des romans (?*de)*
 signifie:

Ce ne sont pas vraiment des romans que Luc écrit.

Cf. la paire minimale suivante, empruntée à H.Bonnard:

- (12) *Paul ne dit pas des mensonges*
 (13) *Paul ne dit pas de mensonges*

Dans la première phrase, la négation porte sur le nom, pas sur la quantité.

D'une façon générale, les contextes dans lesquels il y a une double polarité négative, donc une polarité sémantique affirmative, excluent plus ou moins nettement *de*; cela a été montré par K.J.Dannel, 1974, entre autres:

- (14) *...ceci n'empêche aucunement des relations extrêmement fructueuses*
 (?*de)

(15) *Vous ne voulez pas une petite liqueur? (*de)*

Ces exemples sont typiques de l'application de deux NPC.

Cependant, comme dans les autres cas d'emplois de NPI, deux NPC ne conduisent pas nécessairement à une modification des occurrences; l'exemple suivant montre un emploi de *de* qui tient à ce que la polarité résultante n'a pas été prise en compte; *de* pourrait alterner avec *une*:

(16) *Il n'est pas de journal qui ne réserve de rubrique aux problèmes de langage*

(Bonnard, 1994)

On remarque dans cet exemple deux *de* liés à la même négation (cf.ci-dessous).

2.4.: Occurrence à distance, dans une subordonnée.

La distribution est identique dans les subordonnées à principale négative, avec ou sans *pas*: les contraintes de position sont les mêmes (position postverbale):

(17) *Je n'ai pas songé à vous offrir de cigarettes*

(Gaatone, 1971)

(18) *Je ne crois pas qu'il vienne de gens*

**Je ne crois pas que de gens viennent*

Avec des infinitives:

(19) *Que M.Mitterrand ne vienne donner de leçons de morale politique à personne*

(J.Chirac, Télé, A2, 14-3-85, 20h)

On peut trouver *de* en principale avec une association négative en subordonnée:

(20) *Je n'attache d'importance à rencontrer personne!*

Avec une relative:

(21) *Nous n'avons aucune information qui nous permette d'avoir de certitude à cet égard* (Télé, A2, 5-9-82, 20h)

2.5.: En construction non verbale.

On trouve *de* avec des expressions elliptiques négatives:

(22) *Pas de travail! Plus d'espoir! Jamais de vacances!*

Avec un nom propre:

(23) *Je regarde dehors: pas de Paul en vue*
 dans ce cas, *de* ne peut remplacer un article:
 *(un+du) *Paul en vue*

La construction avec un Npr a un sens spécifique, de construction quantifiée:

(24) *Avez-vous vu Isidore?*
-Je ne connais pas d'Isidore
 vs.: *-Je ne connais pas Isidore*
 (24) pas le sens de (23): alors qu'en (24), la négation a le sens de *aucun*, le sens de (23) est proche d'une quantification "massive" comme dans:
 (25) *Pas trace de Paul! pas l'ombre de Paul*

Autre cas analogue: lorsque la négation est incluse dans un groupe prépositionnel (exemples mis en évidence par Gaatone (1992)):

(26) *On préfère une société fascisante à pas de société du tout*
 Il y joint les exemples du type suivant:
 (27) *Mieux vaudrait pas de déclaration du tout qu'un tel texte*
 (28) *Pas de déclaration du tout vaudrait mieux qu'un tel texte*
 parce qu'ici, le *pas* n'est pas la négation postverbale: c'est un élément du syntagme complément, ou sujet (en 28).

2.6.: Emplois particuliers avec des mots négatifs.

Avec *ni*, si un terme interrompt le lien direct entre *ni* et le nom:

(29) *Il n'a ni chaussettes ni même de chaussures*
 vs.: *Il n'a ni chaussettes ni (*de) chaussures*

Et en emploi non verbal (le *de* est assez rare):

(30) *...dès l'âge de 4 ans, les enfants sont initiés aux sons et aux rythmes intelligemment. Ni de gammes, ni de notes: on chante...*
 (Le Point, 2-11-87,p35)

Avec *sans*:

(31) *Il travaille sans effort, sans même de peine*
 vs.: *Il travaille sans (*de) peine*

A comparer avec la phrase affirmative:

Il travaille avec plaisir /...avec même du plaisir

Avec *rarement*:

Il faut que le groupe *de N* reste complément du verbe:

(32) *?*Rarement de gens viennent*

(33) *Avec les revers irakiens, les Israéliens ont rarement connu de circonstances aussi favorables* (Le Monde, 31-7-82, p4)

(34) *Et ils ont rarement d'ennuis, ces gens?*

Radio (F.Culture, 10-2-82, 19h)

C'est assez fréquent avec le *rarement* en tête de la construction à *ne* explétif:

(35) *Rarement, en effet, je n'ai vu de documentaire aussi soporifique...*(La Croix-L'événement, 26-11-92,p19)

2.7.: Emplois avec les constructions à négation explétive.

Il faut que la phrase soit à polarité négative, cette condition entraînant la possibilité d'une interprétation de quantité indéfinie pour *de N*; on trouve *de* avec *rarement ne* (ci-dessus), avec *sans* Vinf et *sans que*:

(36) *En toute hypothèse, il est extraordinairement difficile d'exercer le "droit de légitime défense" justement invoqué sans léser d'innocents ni provoquer de dérapage, au coeur de l'imbroglio libanais*

(le Monde, 18-11-83,p1)

(37) *Il n'y a eu que la mise en cause des autorités iraniennes par M.Reagan, sans que le président n'apporte de preuve de la collusion des autorités iraniennes avec les terroristes...*

(Télé: A2, 8-12-84, 20h)

Avec *avant que* (Gaatone, 1971):

(38) *...On contraste la langue que l'on suppose affectée par des contacts, avec des segments ou des périodes juxtaposées de ctte même langue avant qu'elle ait subi d'altération.*

(Il n'y a pas *ne*, mais il pourrait être employé ici)

2.8.: Emplois à polarité négative.

Faut-il admettre comme Fauconnier,1976, ou Gaatone,1992, que les contextes d'occurrence de *de N* se distinguent nettement de ceux des TPN? Il y a des emplois de ce type, cf. §2.8.

On peut y ajouter de nombreux contextes si un TPN du type des semi-négations y figure:

(39) *IL est trop pauvre pour s'acheter jamais de chemise* (Fauconnier (1976:198-199))

(40) *Il est trop désagréable pour qu'aucun d'entre nous lui fasse de cadeau*

(41) *Il est impossible qu'aucun d'eux boive d'alcool*

J'ai noté (dans Muller, 1977) la phrase suivante, spontanément utilisée:

(42) *Ça m'étonnerait qu'il nous fasse de cadeau*

D'autres emplois sont archaïques ou littéraires, comme ceux liés à l'interrogation rhétorique:

(43) *Y a-t-il jamais eu de pardon pour les vaincus?*

3. La dérivation de *de N*.

1- *La solution pas de N n'est pas satisfaisante.*

Le fait premier à décrire est l'incomplétude de *de N* et sa dépendance essentiellement à la négation. Faut-il attribuer à *de N* une tête syntagmatique qui serait *pas*, sur le modèle du constituant (*beaucoup de N*)? L'analyse récente de Rowlett le propose, s'appuyant sur une analyse par déplacement de *pas*.

Cette analyse a été critiquée par Hirschbühler & Labelle, de façon convaincante à mon avis. Je suivrai leur analyse sans la discuter, faute de place.

2- *Antécédent impropre et élément vide.*

Il reste deux hypothèses: celle d'une variante de l'article partitif, ou celle d'un complément lié à distance à un antécédent. On n'est pas dans les conditions d'occurrence de l'article partitif. On supposera par conséquent que cette construction, à l'exception des quelques possibilités d'occurrence dans la dépendance d'un *pas* négation de constituant, suppose un terme recteur vide, lui-même lié à un antécédent. La différence essentielle avec la rection à distance par un terme comme *beaucoup*, c'est que la négation verbale n'est pas un recteur direct possible dans les phrases à négation verbale.

Cette contrainte n'est pas un cas unique dans la grammaire du français: ainsi, dans l'exemple suivant, le *de* postverbal ne peut être directement construit avec son antécédent:

(44) *On ne dira jamais trop à quel point cet équipement présente d'avantages au plan de la sécurité automobile.*

(L'Automobile Magazine, déc.83,p67)

Il est impossible de former un constituant qui serait: *à quel point d'avantages*:

**On ne dira jamais à quel point d'avantages cet équipement présente au plan de la sécurité...*

On supposera que dans les phrases négatives, comme dans ce cas, l'antécédent n'est pas directement à la tête du groupe nominal ayant pour complément *de N*.

Cela suppose deux conditions:

a) le constituant (*e*) *de N* est dans une position syntagmatique qui autorise un élément vide lié à son antécédent.

b) l'antécédent n'est pas nécessairement un terme qui entrerait dans la constitution d'un groupe syntagmatique *X de N*. Ce peut être, comme en (44), un équivalent, rendu licite par la distance entre lui et le complément *de N*. Dans ce cas, on parlera d'*antécédent impropre*.

3-La tête de *de N* est un élément vide à valeur de quantifieur non spécifié.

Les conditions sémantiques d'emploi montrent que l'élément vide supposé a une définition propre: contrairement aux quantifieurs indéfinis dans les phrases affirmatives, il ne désigne pas une quantité repérée: il désigne une valeur variable (*quelque degré/ quelque quantité que ce soit*) dans le domaine d'une négation; cette valeur est soit celle d'un dénombrement indéfini sur du nombrable, soit celle d'une quantification ou d'une gradation indéfinie sur du massif, valeur liée à la négation.

Ainsi, *je n'ai pas de cheval* sera analysé ainsi:

(45) *Je n'ai pas_i [(e)_i de cheval]*

Le parallélisme entre *pas de N* et *beaucoup de N* sur lequel s'appuie Rowlett peut être décrit comme le faisait Obenauer (1983): *pas* et *beaucoup* dans la quantification à distance sont directement des quantifieurs sur le verbe et ce n'est qu'indirectement qu'ils quantifient sur le nom complément en *de N*. Ainsi, Obenauer suggère que le sens n'est pas le même selon la position de *beaucoup* dans:

(46) *Il a trouvé beaucoup de pièces d'or*

et

(47) *Il a beaucoup trouvé de pièces d'or*

dans ce dernier cas, ce serait la fréquence qui est quantifiée et non la quantité, celle-ci l'étant par ricochet:

Il a beaucoup de fois trouvé des pièces d'or

Transposé à *pas*, ce raisonnement justifie la distinction syntaxique ci-dessus: *pas* est un opérateur sur le verbe, et ce n'est qu'indirectement, et parce que le nom complément s'y prête, qu'il quantifie sur celui-ci, ou plutôt qu'il induit des modifications dans l'interprétation d'un quantifieur préalable.

L'effet de la négation peut être décrit comme suit: la négation annule la prédication d'existence posant une quantité "indéfinie" mais spécifiée pour la phrase affirmative; cette quantité indéfinie devient non spécifiée dans la portée de la négation (donc sans distinction de nombre entre *un* et *des*) et combinée à la négation, *peut* signifier une quantité zéro (pas nécessairement).

Pour que cette construction se réalise, il faut donc simultanément que soit remplies les conditions syntaxiques qui permettent la rection à distance par un antécédent impropre, et les conditions sémantiques signalées ci-dessus, à savoir une interprétation de quantifieur pour l'élément vide recteur, son inclusion dans la portée de la négation, et l'affectation de son sens de quantifieur par la négation (ceci expliquant les restrictions d'emploi en 2.3 ci-dessus).

On connaît les contraintes syntaxiques permettant un quantifieur vide lié à distance à un antécédent. Derrière une préposition (sauf *de*), ce lien n'est pas

possible, ni avec un sujet si l'antécédent n'est pas dans le complémenteur (ou représenté dans les complémenteur), cf. Kayne (1986: 127-129).

L'élément vide recteur (e) est donc un quantifieur (ce que la négation, en principe, n'est pas). La différence entre *beaucoup* et *pas* est que *beaucoup* est un antécédent propre (susceptible de former un constituant avec *de N*, alors que *pas* est un antécédent impropre, justifié par la quantification à distance. Se pose alors un autre problème, sur lequel on reviendra: *si pas n'est pas un quantifieur, comment la négation peut-elle être l'antécédent d'un quantifieur?*

4-*Le sens proposé conduit à voir en (e) de N un NPI.*

Cette hypothèse supplémentaire s'impose devant la distribution de *de N*, en particulier par l'alternance observée entre *de* et les quantifieurs indéfinis lorsque le sens imposé par le contexte ou par le jeu des polarités remet en cause l'interprétation de quantité non spécifiée au profit d'une quantité indéfinie spécifiée.

Il faut prendre garde à ce qu'on n'a pas toujours l'interprétation de quantité nulle, qui est induite par la négation: dans certains cas, l'interprétation est celle d'une quantité non spécifiée, affectée par la négation mais non nulle. Ainsi, dans:

(10) *Paul ne mange pas souvent de viande (il en mange parfois)*

(48) *Tous les invités n'ont pas bu de vin (certains en ont bu)*

la quantification opérée est celle d'un indéfini dans la portée de la négation, mais dans sa portée indirecte (la négation porte directement sur *souvent* en (10), sur *tous* en (48)). Cela suffit pour que *de* soit possible: la quantification est affectée et devient non spécifiée. On remarque que, dans ces contextes, *de* alterne librement avec les partitifs positifs.

La description qu'on vient de donner du quantifieur vide en fait un terme à polarité négative, soumis à des restrictions supplémentaires. Une autre hypothèse consisterait à y voir un cas particulier d'association négative; mais il y a des différences importantes avec cette corrélation, sans se limiter à l'aspect syntaxique (pas d'effacement de *pas*). On a établi (Muller (1987;1991)) que l'association négative implique une interprétation de la portée dans laquelle la négation domine directement l'indéfini. Ainsi, dans:

(49) *Je ne souhaite avoir à en parler à personne*

Il faut interpréter (49) de la façon suivante:

Il n'y a personne tel que je souhaite avoir à en parler à lui

donc avec une portée schématisée comme suit:

NEG (personne/quelqu'un (je souhaite (avoir à (lui en parler))))

Cette contrainte conduit à imposer qu'un adverbe, par exemple, soit ou bien dans la portée et de la négation et de la semi-négation, ou bien hors de la portée des deux termes -jamais en structure intermédiaire; ainsi:

(50) *Luc n'a souvent rien dit*

s'interprète soit comme:

Souvent, Luc n'a rien dit

soit comme:

Il n'y a rien que Luc a dit souvent

et jamais comme:

Luc n'a pas souvent dit quelque chose

En somme, l'occurrence d'un adverbe dominé immédiatement par *pas* devrait bloquer *de N*; or on voit qu'il n'en est rien:

(51) *Luc n'a pas souvent raconté d'histoire*

signifie bien:

Ce n'est pas souvent que Luc raconte des histoires

et non:

Il n'y a pas d'histoire que Luc raconte souvent

Cette absence de contrainte permet bien entendu des occurrences à distance beaucoup plus facilement pour un NPI que pour une semi-négation, et c'est encore ce qu'on observe ici.

5-L'obligation du liage à un antécédent expliquera pourquoi, contrairement aux NPI, l'occurrence de *de N* n'est pas libre dans les contextes à polarité.

Contrairement aux autres NPI, *de* est essentiellement limité aux phrases négatives. Les contrastes suivants en témoignent:

(52) *Je ne crois pas qu'il ait bu de vin*

(53) *Je doute qu'il ait bu du (?*de) vin*

(54) *Je ne veux pas recevoir d'argent de toi*

(55) *Je refuse de recevoir de l' (?*d') argent de toi*

On peut peut-être expliquer ces restrictions par la nécessité pour l'élément vide NPI d'avoir un antécédent, qui pourrait être la négation.

Cela laisse ouverte la question suivante: l'antécédent est-il la forme *pas* elle-même, (ou un équivalent comme *point*), ou est-ce la négation de façon plus générale?

6. L'antécédent (dans l'utilisation standard en français actuel) est la négation syntaxique, passant par la position canonique postverbale d'occurrence de *pas*.

Si *pas* est la forme non marquée, il y a aussi une position d'occurrence non marquée: c'est, en surface, la position immédiatement postverbale pour les verbes à temps fini, préverbale pour les infinitifs. C'est aussi dans chaque cas une position normale d'occurrence pour les Dadv (type: *beaucoup*) qui permettent la quantification à distance.

Il est donc envisageable de voir en *pas* dans ces positions canoniques l'antécédent à distance de *de*. Il faut cependant expliquer comment notre

construction est également possible dans les constructions négatives sans *pas* réalisé. Et là, il est impossible de maintenir que c'est l'item lexical *pas* lui-même qui autorise notre construction. Nous supposons que dans toute négation syntaxique du français moderne (celle qui utilise les formes *ne*, *pas*, et les semi-négations associées) se forme une chaîne liant l'un ou l'autre des termes négatifs de la phrase à la position postverbale d'occurrence de *pas*, que ce terme soit présent ou non, et que de là est régi le quantifieur vide qui commande directement *de*.

Un exemple: dans l'association négative, il y a une coïndiciation entre les deux termes de la négation, et également entre la position de négation postverbale, qui doit être contrôlée par la semi-négation pour que soit bloquée l'occurrence de *pas* en français standard:

(56) *Personne n'a bu de vin*

doit donc être représenté schématiquement comme suit:

Personne_i n'_i a (e)_i bu (e)_i de vin

Les trois premiers termes coïndiciés le sont par l'association négative; la relation avec le quatrième, l'élément vide introducteur du nom complément, renvoie donc ce terme à la chaîne <personne, ne> qui est l'antécédent en l'absence de *pas*.

Il faudra faire la même analyse pour des constructions à négation *ne* sans *pas* (qui n'ont jamais été construites avec *pas*): on peut admettre que l'occurrence de *de* N vient d'une extension à ces constructions de ce type de complément:

(57) *On ne saurait donner d'argent à cet incapable*

sera donc analysé avec la chaîne de coïndiciation:

(57') *On ne_j saurait (e)_i donner (e)_j d'argent...*

6-La séquence (e) de N est liée à la position postverbale de la négation, même lorsque la négation n'y figure pas.

Comment expliquer la possibilité de (58) comparée à (59)?

(58) *Je regarde le parking: pas de voiture, elle a été volée*

vs.:

(59) **Pas de voiture ne se trouvait sur le parking*

On pourrait supposer que ce contraste vient du lien en (59) entre la négation *pas* et sa position canonique postverbale. Des indices vont dans ce sens, comme la possible occurrence de *pas* devant un quantifieur indéfini, lorsque *ne* est absent (on supposera alors qu'on a affaire à une négation de constituant):

(60) *Pas beaucoup de gens (*ne) sont venus*

Mais on n'a pas ceci non plus dans ce cas:

(61) **Pas (e) de voiture se trouvait sur le parking*

On n'a pas non plus le partitif positif:

(62) **Pas des voitures (ne) se trouvaient sur le parking*

On a cependant:

(63) *Pas une voiture ne se trouvait sur le parking*

qui pose aussi un problème: on pourrait supposer un effacement de *un* dans ce type de contexte; on sait que *un N* a une structure sous-jacente partitive (Gross, 1977); on voit mal pourquoi ne réapparaîtrait pas dans ce cas le complément partitif *de N*.

Les possibilités d'occurrence de *pas* antéposé sont très étroitement limitées: en français standard, avec *un*, avec le comparatif *plus* ou *moins*, et avec des adverbes de fréquence: *pas une fois*, *pas un instant*,...L'interdiction générale de la combinaison *pas+Indéfini* pourrait-elle expliquer l'inacceptabilité? En plus de l'interdiction de *de* à la place de *un*, on peut s'étonner du contraste entre:

(64) *Pas un instant il n'est venu de gens*

(65) **Pas un instant de gens ne sont venus*

s'opposant à:

(66) *Pas un instant des gens ne sont venus*

De même avec *jamais*:

(67) *Jamais il ne m'a été offert de cadeau*

(68) ??*Jamais de cadeau ne m'a été offert*

Ce type de phrase est très marginal, à la limite de l'acceptable. Le contraste est net: puisqu'il existe des énoncés parfaits sans verbe comme:

(69) *Jamais d'alcool, pas de cigarette, pas de surmenage: à ces conditions, vous vous porterez mieux.*

Il faut admettre que ce n'est pas en soi l'occurrence antéposée de *pas* qui bloque la construction du complément *de N*, on supposera que c'est dans la chaîne de liage entre (*e*) *de N* et son antécédent que réside la difficulté, et que cette difficulté est spécifique aux phrases verbales.

La solution que j'ai proposée (Muller (1987)) est la suivante: la négation construite avec *ne* et *pas* préverbal est toujours liée à la position canonique, postverbale, ayant laissé une trace ou élément vide; *il n'y a pas de lien direct entre pas préverbal et de N* (contrairement au cas des phrases sans verbe). J'ai par ailleurs montré dans le même travail que les constructions avec *pas* antéposé étaient soit des constructions à négation de constituant, plus morphologique que syntaxique, soit des constructions dérivées du cas standard, dans lesquelles *pas+X* devient une semi-négation (susceptible de cumul avec d'autres semi-négations): la propriété essentielle de ces phrases est que la position de négation postverbale canonique est vide.

Il y a donc une double chaîne: celle qui va de la négation antéposée à sa trace postverbale (comme dans le cas des semi-négations), notée (i); celle, notée (j), qui relie (*e*) *de N* à la même position: la situation est la même avec *pas* ou *jamais*, donc il n'y a pas de lien direct entre la négation ou semi-négation antéposée et *de N*.

(65') *Pas_i un instant [(e)_j de gens] ne_i sont (e)_{i,j} venus*

L'inacceptabilité de telles phrases peut tenir à deux raisons complémentaires: d'abord, l'antécédent de *(e) de N* n'est pas l'adverbe de négation en soi, mais la position postverbale de négation, à sa droite; ensuite, le "chemin" pour utiliser le terme de Kayne (1983:ch.7) qui relie *(e) de N* à son antécédent¹ a la particularité de revenir sur lui-même, ce qui semble être la source d'inacceptabilités comme celles qu'a étudiées Kayne:

**Qui rencontrer te plairait?*

Qui te plairait-il de rencontrer?

En construction non verbale, pour la construction des compléments *de N*, même s'il y a formellement un élément vide sur lequel porte *pas*, le lien est direct et le problème disparaît. Les cas signalés par Gaatone, de constituants *pas de N* en position de sujet ou dans des groupes prépositionnels, relèvent des constructions non verbales: la négation y est limitée au constituant nominal.

Il reste à se demander pourquoi la position postverbale de la négation a une telle importance.

7- *Les contraintes affectant la construction (e) de N sont les mêmes dans les emplois en subordonnée de principale négative.*

L'obligation de passer par la position postverbale de négation nous a conduit à supposer que c'est cette position canonique qui est prise en compte. Ce raisonnement pose un problème dans les emplois à distance de la négation, comme (70):

(70) *Personne ne croit qu'il ait bu de vin*

L'hypothèse d'un lien direct avec la négation en principale ne paraît pas vraisemblable. Si c'était le cas ici, on voit mal pourquoi on ne dirait pas:

(71) **Personne ne croit que de vin ait été bu*

S'agit-il alors des contraintes générales liées au gouvernement des catégories vides, comme le suppose Kayne (1984;1986)? Certains faits conduisent à en

¹ C'est essentiellement le lien supposé entre *de* et la position postverbale de négation qui doit respecter l'ordre gauche /droite (le *de* étant à droite). Il faut en effet remarquer la possibilité d'un énoncé comme:

Je n'attache (fam.:J'attache) d'importance à rencontrer personne!

dans lequel le *de* passe bien par une position de négation à sa gauche, mais est relié à un antécédent négatif réalisé à sa droite (en français familier, où *ne* est souvent omis, c'est la semi-négation enchâssée qui légitime le *de*: bien évidemment, la seule interprétation admise est que la principale est dans la portée de la négation).

douter. En effet, il y a des constructions qui pourraient permettre à une chaîne de rection de trouver un relais dans le complémenteur, possibilité examinée dans Kayne (1986) et qui doit permettre de décrire les constructions *de N* comme:

(72) *Plus d'eau a été bue que de vin n'a été vendu*

Certaines constructions négatives pourraient être apparentées aux comparatives, en ce qu'elles comporteraient un index pronominal dans le complémenteur (en position de spécifieur de C): c'est peut-être le cas avec *sans que* (lexicalement, une variante négative de *alors que* dans certaines constructions); plus sûrement, avec *avant que*. Or dans les deux cas, les contraintes de constructions de *de N* sont celles des complétives à principale négative:

-avec *sans*:

(73) *Sans qu'il vienne de gens...*

**Sans que de gens viennent...*

-avec *avant que*, dont je rappelle l'exemple de Gaatone déjà cité:

(38) *...avant qu'elle ait subi d'altération*

vs.:

**...avant que d'altérations se manifestent*

Il est assez plausible que le Comp de ces constructions contienne un index de traits en position QU-, en particulier celui de la seconde, très proche des comparatives; il devrait donc s'établir une chaîne de coréférence allant vers le déterminant en position de sujet. Or ici aussi la rection directe est exclue et le passage par la position postverbale de négation est nécessaire. Mais il n'y a aucune raison de poser une négation enchâssée, à moins de prendre en compte la négation explétive; cependant, celle-ci se caractérise par l'absence de réalisation de *pas*.

On peut peut-être chercher une explication qui soit spécifique à la négation, par exemple supposer que la rection à distance soit légitimée par une "montée" du groupe *de N* en forme logique jusqu'à *pas*. Outre que ce genre d'explication me paraît un peu facile, j'ai déjà expliqué ci-dessus que, contrairement par exemple à l'association négative, qui peut lier une semi-négation en subordonnée à une négation en principale, le lien entre la négation et *de N* n'obéit pas aux contraintes de dépendance immédiate (dans ce que j'appelle la structure prédicative, et qui s'apparente à la forme logique) caractéristiques de l'association négative. Je n'examinerai donc pas cette hypothèse, mais une hypothèse concurrente qui me paraît plus vraisemblable.

8. *La position post-verbale qui régit les compléments de N est celle de la quantification de l'action verbale. Pour qu'il y ait rection à distance de de N, il faut donc: une négation syntaxique ayant dans sa portée un ou plusieurs*

verbes, et affectant la quantification verbale; un lien direct entre la position de quantificateur postverbal et le quantifieur nominal vide du groupe de N.

Comment interpréter le rôle que joue ici la position postverbale? On supposera qu'il tient à la position d'occurrence de la négation *pas*: *pas* est à l'origine un quantifieur indéfini, un NPI distinct de la négation; sa position vient de son principal rôle: quantifier l'action verbale sous la forme d'un indéfini.

L'explication à rechercher est donc en partie diachronique: si *pas* est venu occuper cette position, c'est que -comme *beaucoup* par exemple- il était d'abord un complément du verbe, avec une signification non négative, celle d'un quantifieur indéfini non spécifié. On sait que la négation tend à rendre explicite la quantification sous-jacente à l'action verbale: cette quantification, ayant une valeur indéfinie mais spécifiée dans l'affirmation, doit devenir ici non spécifiée, ayant la valeur d'une variable sur tout le domaine, de telle façon que sa négation signifie une quantité nulle aussi bien pour l'action verbale que pour la complémentation interne. Au départ, on doit donc opposer:

(74) *Je dors* (ϕ = en une certaine quantité)

(75) *Je ne dors pas* (*pas* = NEG en quelque quantité que ce soit)

Avant d'être négation, *pas* dans cette position était un quantifieur, et c'est à ce titre qu'il a été associé à des compléments *de N*. On a donc, successivement, un quantifieur *Dadv*, qui régit directement ou à distance un complément *de N*, puis la négation, qui peut être vue soit comme occupant dans cette position la position fonctionnelle de quantifieur du verbe, soit comme un modifieur, en français actuel, de ce quantifieur non réalisé.

Dans les cas de rection d'un groupe *de N* en subordonnée de principale négative, il y aurait également une quantification non spécifiée du verbe subordonné, dans la portée de la négation; ce qui caractérise précisément la négation, c'est sa faculté d'avoir une portée affectant toutes sortes de termes simultanément. Il y a d'ailleurs eu pendant longtemps, en ancien français, la possibilité de matérialiser cette quantification non spécifiée d'un verbe non nié, mais dans la portée d'une négation (pour les données diachroniques, cf. Muller (1987;1991).

La particularité de la négation postverbale est donc d'occuper (ou de régir) une position de quantifieur. D'où le double rôle de la négation, déjà signalé: celui de négation, et celui de quantifieur. Dans les subordonnées, la position de NPI quantifieur indéfini postverbal serait donc le relais obligé de l'emploi à distance de *de N*. La négation préverbale n'a pas ce double rôle: elle n'est que négation. Hors du contexte verbal, la négation *pas* peut à nouveau être à la fois quantifieur et négation, comme on l'a vu.

Revenons à la construction en subordonnée de *de N*: nous allons donc supposer, pour les *de N* enchâssés, que le déterminant vide est également

corrélé à la position postverbale de quantification sur le verbe subordonné; la description de (70) sera donc (70'):

(70') *Personne_i ne_j croit (e)_{i,j} qu'il ait (e)_j bu [(e)_j de vin]*

La chaîne (j) liant le quantifieur vide de l'enchâssée à la négation en principale passe également par la position postverbale de quantification notée ici entre auxiliaire et participe.

Un fait vient appuyer cette hypothèse: la possible occurrence de deux *de* dans le même énoncé (pour un exemple en relative, cf.(16)):

(76) *Personne n'attache d'importance à ce qu'il boive d'alcool*

Dans les deux noms, la quantification est affectée par la négation, et il s'agit toujours de quantification « à distance », relative aussi bien à l'action verbale qu'à l'objet.

La distribution actuelle de *de N* est donc celle qui se rattache à un quantifieur NPI du type de *pas*, *point*, de l'ancien français. La spécialisation de cette construction à la négation serait liée au NPI d'origine: autrefois plus large qu'en français actuel, la distribution des compléments en *de N* s'est progressivement limitée aux constructions comportant comme tête de la chaîne de liage de la quantification à distance une négation syntaxique. Elle apparaît essentiellement comme une conséquence de l'emploi de la négation, elle n'est donc pas généralisée à tous les contextes à polarité.

Il y a et il y a eu cependant des extensions typiquement liées à la polarité négative, comme on va le voir pour terminer.

7- Les deux types d'emplois sans négation.

Les cas où *de N* est employé sans négation doivent être dissociés: dans le premier cas, l'acceptabilité est bien meilleure que dans le second, et ne donne pas l'impression d'un niveau de langue archaïque.

7-1 Dans certains cas, on affaire à des contextes "négatifs inverses" (Muller, 1991): la subordonnée contient ou peut contenir le *ne* explétif. Dans ce cas, on peut supposer que *(e) de N* est légitimé par l'interprétation négative possible de la phrase, donc par une négation ayant un statut particulier: celui de représenter une interprétation particulière de la phrase verbale liée à une neutralisation du terme négatif:

(77) *Avant qu'il n'arrive de spectateurs...*

= *Alors que, tant que il n'arrive pas (encore) de spectateurs...*

La présence d'une négation explétive sous-jacente n'est pas en soi décisive: c'est seulement un facteur favorisant le maintien d'une position vide de quantifieur NPI en position postverbale. On évite ainsi de rattacher *de* à *ne* explétif, ou même à un *pas* très hypothétique dans ces contextes.

La syntaxe est évidemment la même que dans les phrases à principale négative.

7-2. Il y a des cas d'emplois non négatifs: interrogation, certains verbes comme *étonner*, superlatifs, ... Ces emplois sont littéraires, archaïques, peut-être dialectaux. Ils sont produits par une généralisation à des contextes à polarité très divers du quantifieur NPI vide postverbal qu'on a supposé.

Conclusion

Nous avons soutenu dans cet exposé les points suivants:

- l'occurrence de *de N* dans les phrases négatives tient à la possibilité de quantifier à distance, avec un antécédent impropre.

Le groupe (*e*) *de N* adopte pour antécédent la négation dans sa position canonique, postverbale, qui est aussi celle d'une quantification de l'action verbale susceptible de se confondre avec la quantification de l'objet.

- La suite (*e*) *de N* se présente donc comme un NPI ayant la valeur d'un quantifieur indéfini non spécifié sur le domaine d'occurrence.

- La relation à l'antécédent passe toujours par la position postverbale de négation, que celle-ci soit occupée ou vide; si elle est vide, la relation remonte à un autre terme, *ne* et/ou une semi-négation. En cas d'emploi à distance, la position postverbale est celle de la quantification NPI du verbe de la subordonnée, elle-même reliée à la même position postverbale dans la principale.

- Les constructions à négation non verbale (négation de constituant, négation à portée restreinte) relient directement *de N* à l'antécédent.

- Les emplois de *de N* sans négation sont de deux types:

- ceux qui sont encore des contextes négatifs, avec la possibilité d'occurrence de *ne* explétif, ou préfixe négatif.

- ceux permis par des contextes NPC imposant la même indéfinition sémantique à la quantification de l'action verbale. Elles relèvent de niveaux de langues, ou d'usages, dans lesquels un autre NPC que la négation suffit à imposer un quantifieur vide indéfini dans la position postverbale, sans lien syntaxique avec une négation.

Références

Azoulay-Vicente, 1989: "Cas partitif et quantification à distance", *Recherches linguistiques de Vincennes*, 18, 81-99.

Battye, Adrian, 1991: "Partitive and pseudo-partitive revisited: Reflections on the status of 'de' in French", *Journal of French Linguistics Studies*, 1, 21-43.

Bonnard, Henri, 1994: "L'assiette négative en français", *Le Français Moderne*, 62-1, 1-10.

Clédat, Léon, 1901: "La préposition et l'article partitifs", *Revue de philologie française*, 15, 81-131.

Damourette, Jacques, et Edouard Pichon: *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, D'Artrey, 1911-1940.

- Dannel, Karl Johan, 1974: "La concurrence *pas de vin-pas du vin*, portée de la négation et existence de l'objet", *Studia Neophilologica*, 46, 409-425.
- Fauconnier, Gilles, 1976: *Etude de certains aspects logiques et grammaticaux de la quantification et de l'anaphore en français et en anglais*, Thèse, Paris-8.
- Gaetone, David, 1971: *Etude descriptive de la négation en français contemporain*, Droz, Genève.
- Gaetone, David, 1992: "De négatif entre la syntaxe et la sémantique. Réflexions sur quelques propriétés du déterminant *de*", *Langue Française*, 94, 93-102.
- Gross, Maurice, 1977: *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du nom*, Larousse.
- Haase, A. 1965: *Syntaxe française du 17ème siècle*, Delagrave, Paris.
- Hirschbühler, Paul, & Marie Labelle, 1993: "Le statut de (*ne*) *pas* en français contemporain", *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 22, 31-58.
- Kayne, Richard S., 1983: *Connectedness and Binary Branching*, Foris, Dordrecht.
- Kayne, Richard S., 1984: "Catégories vides en français" dans: P. Attal, C. Muller, Eds.: *De la syntaxe à la pragmatique*, LIS 8, Benjamins, 261-283.
- Kayne, Richard S., 1986: "Connexité et inversion du sujet" dans M. Ronat, D. Couquaux, Eds.: *La grammaire modulaire*, Minuit, 126-147.
- Kupferman, Lucien, 1994 (a): "Une assignation de cas assez exceptionnelle", *Linguisticae Investigationes*, XVIII-1, 151-174.
- Kupferman, Lucien, 1994 (b): "Typologie des constructions en *de*-adjectif", *Travaux de linguistique et de philologie*, XXXII, 85-95.
- Kupferman, Lucien, 1994 (c): "Du: un autre indéfini?", *Faits de langue*, 4, 195-203.
- Kupferman, Lucien, 1994 (d): "Un si grand mot: *de*. A propos d'une étude récente", *Revue de Linguistique Romane*, 58, 417-432.
- Martin, Robert, et Marc Wilmet, 1980: *Manuel du français du Moyen Age, Syntaxe du moyen français*, Sobodi, Bordeaux.
- Muller, Claude, 1977: "A propos de *de* partitif", *Linguisticae Investigationes*, I-1, 167-195.
- Muller, Claude, 1987: *La négation en français: syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Thèse de doctorat d'Etat, Paris-7.
- Muller, Claude, 1991: *La négation en français*, Droz, Genève.
- Obenauer, Hans-Georg, 1983: "Une quantification non canonique: la quantification à distance", *Langue Française*, 58, 66-88.
- Price, Glanville, 1993: "Pas (point) without *ne* in interrogative clauses", *Journal of French Language Studies*, 3, 191-195.
- Rowlett, Paul, 1993: "On the syntactic derivation of negative sentence adverbials", *Journal of French Language Studies*, 3-1, 39-69.